

Paris, le 18 juin 2021

Mesdames, messieurs, chers élus,

Nous vous adressons la présente afin de vous faire part de notre soutien au mouvement du personnel de la mairie du périscolaire.

En effet, depuis plusieurs années, nous attestons du professionnalisme et de la disponibilité de l'ensemble de ce personnel et cela indépendamment des leurs conditions de travail (rémunération, horaires, statuts, formation).

Par ailleurs, avec la crise sanitaire que le milieu scolaire a pris de plein fouet, nous constatons que le respect des règles sanitaires est scrupuleusement et rigoureusement observés.

L'investissement de ces personnes méritent à nos yeux une revalorisation de leur statut et non pas une perte d'acquis comme leurs jours de congés, voire l'annihilation de leur investissement nécessaire durant la crise de Covid-19 en ne leur octroyant pas une augmentation et prime.

Il s'agit de personnes essentielles à la vie de la communauté. Sans eux, nous, parents, ne pourrions assurer nos obligations professionnelles sereinement. Nous participons tous au bon fonctionnement de la vie de notre société, et il est important de noter que les membres du personnel municipal au service des écoles y participent grandement. L'accompagnement de nos enfants par les animateurs en font également des acteurs importants et essentiels dans l'épanouissement de nos enfants à l'école.

Le travail des animateurs, indépendamment de leur statut de titulaire ou vacataire, auprès de nos enfants est primordial. C'est pourquoi, nous souhaitons qu'un véritable parcours de formations initiale et continue obligatoires soit mis en place à l'attention des membres de ce personnel :

- Formation initiale en termes de :
 - o Sécurité avec la dispense obligatoire d'une formation aux premiers secours pour tous les membres du personnel ;
 - o Psychologie avec une session de formation ou conférence obligatoire animée par un pédopsychologue pour mieux comprendre les enjeux de la petite enfance et jeune enfance.
- Formation continue en termes de :
 - o Activités créatives et ludiques avec des conférences ou webinaires avec des artistes ;
 - o Sujets sensibles et d'actualité, notamment les grandes causes nationales, comme par exemple le harcèlement scolaire avec des conférences ou webinaires menés par des associations spécialisées.

Ces points ne sont uniquement que des suggestions, qui méritent d'être complétées, cependant ils nous paraissent essentiels afin que nos enfants puissent être accompagnés durant les temps périscolaires par des professionnels formés et non pas uniquement par des personnes qui sont, certes, motivés et « se forment » par eux-mêmes, lorsque c'est le cas.

Nous avons la chance de constater qu'autant à la maternelle, qu'en élémentaire, les équipes d'animation sont constituées de personnes volontaires et motivées.

Il est fort dommageable de constater que les moyens ne sont pas mis en œuvre pour les encourager et les inciter à développer leur motivation.

Nous vous remercions par avance, de l'attention que vous avez portée à la lecture de notre courrier et espérons que vous mettrez en place des actions positives à l'égard des membres de ce personnel municipal plus qu'essentiel à la vie des concitoyens de votre Ville.

Cordialement,

Parents d'élèves d'écoles maternelles et élémentaires de Paris